

PROPOSITION

POUR UN ACTE AUTHENTIQUE ÉLECTRONIQUE AUGMENTÉ

POUR UN ACTE AUTHENTIQUE ÉLECTRONIQUE AUGMENTÉ : PERMETTRE LE DÉPÔT ET LA CONSERVATION AU FICHER CENTRALISATEUR DES NOTAIRES DE TOUT TYPE D'ANNEXES

ADAPTER L'ACTE AUTHENTIQUE ÉLECTRONIQUE AFIN DE LUI PERMETTRE DE S'ENRICHIR DE CONTENUS NUMÉRIQUES COMPLEXES CONSTITUTIFS DE L'ACCORD DES PARTIES

L'acte authentique établi sur support électronique est employé massivement par la profession depuis sa création en 2005.

Les nouvelles solutions électroniques, couplées à des avancées technologiques en matière de données, d'interface ou encore de cryptographie, permettent aux signataires de s'engager sur des contenus de plus en plus lourds et sophistiqués et à des formats différents. Ainsi, divers acteurs professionnels, notamment dans le domaine de la construction, s'engagent désormais fréquemment dans des contrats sur la base de fichiers informatiques complexes qui ne peuvent pas à ce jour être annexés aux actes authentiques électroniques. Il est dès lors nécessaire que l'acte authentique puisse contenir en annexe les documents qui participent à l'accord des parties sans que la compression des documents et leur scan ne conduise finalement à une dégradation des informations échangées.

En définitive, il faut admettre que certains contenus numériques n'ont pas d'équivalent papier, et doivent pouvoir être le support des engagements des parties, notamment des tableaux ou des plans à des formats complexes, pour être annexés à un acte authentique électronique et intégrer le flux déposé au minutiers central des notaires qui assure la conservation des actes pendant 75 ans.

LE 117^E CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE PROPOSE :

ADOPTÉE À 96%

Que le Conseil supérieur du notariat mette en œuvre un projet d'évolution technologique de l'acte authentique électronique, visant notamment, à augmenter la masse des données numériques admises au MICEN pour chaque acte, et à permettre d'annexer différents formats de fichiers en annexe des actes authentiques électroniques.